

GUIDE pour ACM



DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs (ACMSH) est ouvert aux enfants de 3 à 17 ans.

Sa capacité d'accueil est de :

- Le mercredi : 48 enfants (maternel et primaire).
- Le samedi : 12 jeunes (collégien).
- Les vacances scolaires : 132 enfants (maternel, primaire et collégien).

L'accueil de loisirs est encadré par des animateurs responsables, qualifiés et compétents. En plus de l'équipe d'animation, nous accueillons des stagiaires (BAFA, BPJEPS, DEJEPS...).

Le fonctionnement s'inspire des pédagogies alternatives qui tend vers :

- **L'épanouissement individuel** : jouer, expérimenter, être valorisé et se sentir capable de, être en petits groupes, avoir des responsabilités et devenir autonome, être en sécurité.
- **Le respect** : de l'enfant et de sa famille, des capacités et difficultés de chacun, des centres d'intérêts de l'enfant, du développement de l'enfant et de ses besoins, des autres et du matériel ainsi que de son environnement.
- **La citoyenneté** : (la liberté de choisir ses activités permet de développer ses centres d'intérêts, sa prise de décision et son autonomie). Le mélange des âges permet d'apprendre à prendre soin de l'autre, développer l'empathie, la coresponsabilité, la notion de partage. La bienveillance doit être au cœur des relations, elle passe par l'écoute, la remise en question, le non jugement, l'empathie, etc. Elle offre à l'enfant une sécurité affective et relationnelle, lui permet de grandir et s'épanouir en confiance, de développer le respect de soi, des autres et de son environnement. La tolérance transparaît dans la conscience des autres, des émotions et ressentis de chacun.
- **L'ouverture au monde** : explorer, faire, manipuler, découvrir, apprendre... dans le respect du rythme de développement de l'enfant et de ses besoins. Développer ses facultés sensorielles, son autonomie, son apprentissage grâce à l'exploration libre et le jeu.

Pour plus de détails, vous pouvez demander le projet pédagogique à la responsable des accueils de loisirs.

LES INSCRIPTIONS ET LE REGLEMENT

Pour inscrire votre enfant, il faut adhérer au centre social.

L'adhésion familiale est de 13€ ou 5€ pour les bénéficiaires des minimas sociaux (du 1^{er} septembre au 31 août). L'adhésion est dégressive au cours de l'année (10€ à partir du 1^{er} janvier et 5€ à partir du 1^{er} avril). L'adhésion individuelle à 5€ à partir de 12 ans.

Il faut vous munir :

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- de votre livret de famille
- de l'attestation CAF de moins de 3 mois (avec numéro allocataire et quotient familial)
- d'un justificatif de ressources pour les bénéficiaires des minimas sociaux
- du carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour)

Avec l'agent d'accueil :

Vous remplissez la fiche d'adhésion, la fiche de renseignements et la fiche sanitaire pour chaque enfant.

Il vous est demandé d'informer le centre social de toutes modifications.

Les inscriptions se font au mois pour les mercredis, à la semaine pour les vacances scolaires en 1/2 journée ou en journée complète avec ou sans repas.

Pour les familles en garde alternées, vous pouvez inscrire votre enfant 1 semaine sur 2 (il vous sera demandé l'avis de jugement).

Le règlement est nécessaire à la validation de la réservation. Un échelonnement est possible sur demande à l'accueil.

En cas d'annulation de votre part dans les 15 jours avant la période inscrite, vous pourrez être remboursés 70% des sommes versées. Passé ce délai, le centre social garde la totalité de la somme versée sauf si présentation d'un certificat médical (à remettre à l'accueil maximum 1 semaine après l'absence) ou d'un justificatif d'un évènement familial exceptionnel.

Possibilité de garderie (payante) de 8h à 9h et de 17h à 18h. Elle est réservée aux enfants dont les parents travaillent ou sont en formation et sur présentation d'un justificatif de l'employeur. Le décompte des présences se fait par demi-heure en fonction du quotient familial. Toute garderie non réservée en amont auprès de l'accueil sera facturée 5€ par créneau.

LES TARIFS

TARIFS 2021-2022 - ACMESH MATERNEL, PRIMAIRE ET ADOS					GARDERIE 3-11 ans	
Quotient Familial	Habitants Lille / Faches-Thumesnil		Habitants Extérieurs		Habitants Lille / Faches-Thumesnil	Habitants Extérieurs
	1/2 journée	Journée	1/2 journée	Journée		
0 à 480 €	0,60 €	1,20 €	0,90 €	1,80 €	0,10 €	0,20 €
481 à 581 €	1,20 €	2,40 €	1,40 €	2,80 €	0,20 €	0,25 €
582 à 683 €	1,40 €	2,80 €	1,60 €	3,20 €	0,25 €	0,33 €
684 à 792 €	1,60 €	3,20 €	1,90 €	3,80 €	0,33 €	0,40 €
793 à 963 €	1,90 €	3,80 €	2,25 €	4,50 €	0,43 €	0,55 €
>964 €	2,10 €	4,20 €	2,70 €	5,40 €	0,60 €	0,75 €
Si votre enfant participe au temps du déjeuner, un forfait de 0,01 € par jour sera facturé					Les réservations se font par créneau de 30 minutes	

A partir de votre 3ème enfant inscrit à l'accueil de loisirs, une réduction de 30% sera appliquée à votre famille

LES TARIFS DE LA RESTAURATION

Pour les MATERNELS et les PRIMAIRES (3-11 ans) :

Les repas sont pris dans un restaurant scolaire de Lille, la réservation se fait à la mairie de quartier de Lille Sud au 83 rue du Faubourg des postes à Lille, pour tous renseignements vous pouvez appeler au 03.28.54.02.31. Il faudra vous munir de votre attestation CAF, de votre justificatif d'assurance, du carnet de vaccination et d'un justificatif de domicile.

Les pique-niques seront à fournir par vos soins aux dates prévues dans les plannings d'activités.
Pour les COLLEGIENS (11-17 ans) :

Les repas sont pris dans un restaurant scolaire de Faches-Thumesnil, la réservation se fait à l'inscription de votre jeune auprès du centre social.

Les pique-niques seront à fournir par vos soins aux dates prévues dans les plannings d'activités.

TARIFS 2021-2022 REPAS ADOS		
Quotient Familial	Habitants Faches-Thumesnil et Lille	Habitants extérieurs
0 à 480 €	0,70 €	1,00 €
481 à 581 €	1,20 €	1,60 €
582 à 683 €	1,60 €	2,10 €
684 à 792 €	2,10 €	2,70 €
793 à 963 €	2,70 €	3,30 €
>964 €	3,30 €	4,00 €

L'ACCUEIL

Le mercredi (pour les maternels et primaires) :

Les enfants sont accueillis à partir de 9h et jusque 10h dans le hall du centre social.

Le samedi (pour les adolescents) :

Les jeunes sont accueillis à 14h dans le hall du centre social.

Pendant les vacances scolaires :

- Les enfants maternels sont accueillis à partir de 9h et jusque 16h50 à l'école Florian Lille (Rue d'Arsonval).

- Les enfants primaires sont accueillis à partir de 9h et jusque 17h au centre social ou à l'école Pasteur Curie (58 rue Jean Jaurès à Faches-Thumesnil).

- Les jeunes sont accueillis à 9h au centre social et à partir de 9h15 à l'ELJ (Espace loisirs jeunes : 51 rue Gambetta à Faches-Thumesnil) et jusque 17h.

En période COVID : les horaires et les lieux d'accueil peuvent varier.

Vous devez vous présenter à l'animateur accueillant pour donner le nom de votre enfant et cocher sa présence ou non pour la restauration.

Si nécessaire, vous pourrez donner des renseignements plus personnels concernant votre enfant à l'animateur accueillant (qui se fera relais auprès des animateurs du groupe).

Les experts pédagogiques (Martine et Camille) seront également disponibles pour échanger avec vous et accueillir vos enfants.

Ensuite, votre enfant sera libre de choisir ce qu'il veut faire, en fonction de son humeur, son envie, son centre d'intérêt et son état d'esprit.

Notre volonté est de donner les moyens à l'enfant d'explorer, en l'accueillant dans un environnement adapté et riche en possibilités d'expériences.

LE TRANSPORT / LES SORTIES

Il sera assuré en transport en commun (bus), à pied en fonction des animations proposées ou en car privé lorsque tous les enfants du centre bénéficient d'une sortie plus lointaine. Les règles de sécurité seront abordées avec l'équipe d'animation et une attention particulière sera portée quant à leur application.

Votre enfant peut aussi être emmené en minibus conduit par un des professionnels du centre social.

Des sorties pourront être proposées aux enfants le matin, l'après-midi ou en journée selon les opportunités.

DIVERS

Pour le bon déroulement des journées, nous vous demandons de veiller particulièrement au respect des horaires. Nous vous remercions par avance de prévenir de tout retard ou impossibilité de vous rendre à l'activité prévue auprès de l'accueil (au 03.20.88.32.02). En cas de retard annoncé ou d'arrivée en cours de journée, il convient de conduire votre enfant sur le lieu d'activité qui peut vous être communiqué à l'accueil du centre social. En cas d'absences répétées (4 absences consécutives) non excusées, vous pourriez être exclu de l'action et aucun remboursement ne pourra être effectué.

Merci de veiller à ce que votre enfant porte une tenue adaptée pour les différentes activités, si possible des habits souples et des baskets permettant à votre enfant de se mouvoir librement. Vous avez la possibilité de prévoir un sac avec des habits de rechange étiquetés au nom de votre enfant.

Si votre enfant le souhaite, il peut apporter son doudou. Lors des activités, votre enfant rangera son doudou dans les bacs prévus à cet effet. Lors des temps de siestes, l'animateur donnera le doudou aux enfants concernés.

Nous vous informons que le responsable de l'action et la direction se réservent le droit d'exclure votre enfant de l'activité en cas de non-respect du règlement de fonctionnement.

Le programme et le fonctionnement sont susceptibles d'être modifiés en cas de diverses opportunités, de sorties, de manifestations... toujours dans le respect du rythme et des besoins des enfants.

Réunion d'informations :

Avant chaque période de vacances scolaires, une réunion d'informations vous est proposée durant laquelle vous pourrez poser vos questions sur le déroulement des vacances, mais aussi vous investir dans la préparation d'activités et de temps forts.

Votre participation à la vie du centre de loisirs est indispensable à une réussite commune !!